



**CHÈQUE DOMICILE
DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL
ESPACE BÉNÉFICIAIRE
& SES FONCTIONNALITÉS**

... C'EST PLUS DE SÉRÉNITÉ AVEC



Up chèque domicile

Grâce au nouvel « Espace bénéficiaire » en ligne, la gestion des CESU Chèque Domicile se fait en toute **sécurité**.

Totalement repensé, ce nouvel espace réservé aux utilisateurs de CESU Chèque Domicile est :



De nouvelles fonctionnalités accessibles depuis l'espace bénéficiaire.



Un **accès rapide** aux informations grâce à une conception optimisée de l'outil « **parcours de connexion, accueil, ...** »



Une navigation facilitée grâce à un menu simplifié de 5 rubriques « **accueil** », « **mes CESU** », « **mes intervenants** », « **ma fiche** », « **nous contacter** ».



Une meilleure visibilité du **tableau de bord** qui permet de gérer ses titres CESU, de la liste des **intervenants** et de l'**historique des précédents paiements**.



La possibilité d'ajouter des chèques CESU papier dans mon espace en ligne en cliquant sur « **ajouter des chèques papier** »



Une meilleure gestion de mes intervenants depuis mon menu « **Mes intervenants** » : je peux soit **voir** la fiche de l'intervenant ou le **payer** directement.



L'ajout d'un nouvel intervenant est optimisé : à l'aide du code NAN* ou en consultant directement un dossier d'affiliation CRCESU en ligne.

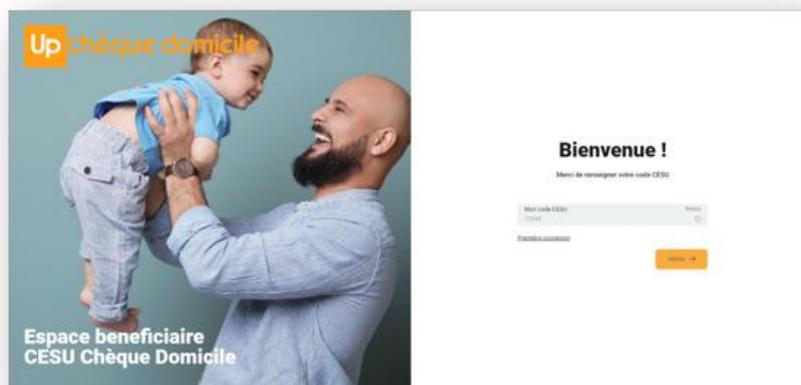


Dans le menu « **mes CESU** », affichage du solde des e-CESU et/ou des CESU papier ainsi que des numéros de chaque chèque.



Un accès au « **formulaire de contact** ». Vous avez une question ? Remplissez le formulaire à votre disposition, l'équipe service clients UpCoop vous recontactera.

Conception en « Responsive design » pour une navigation depuis un smartphone.



* Le code NAN est le Numéro d'Affiliation National délivré par le Centre de Remboursement de CESU.

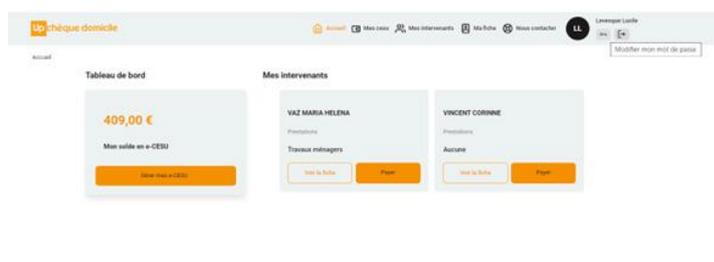
Les étapes à suivre pour se connecter à l'espace bénéficiaire

Pour commencer, rendez-vous sur <https://monespace-cheque-domicile.up.coop/beneficiaire/>

Pour une première connexion



- 1 Je clique sur « première connexion », je renseigne mon code CESU*, mon nom, ma date de naissance, puis je clique sur « valider ».
- 2 Je continue et renseigne mon adresse mail, mon mot de passe, je confirme mon mot de passe puis je clique sur « valider ».



- 3 Je reçois un e-mail de « confirmation d'inscription » en parallèle, je lis et accepte les nouvelles conditions générales d'utilisation (CGU) puis je clique sur « valider ».
- 4 J'ai à présent accès à mon espace bénéficiaire. Je peux utiliser mes titres CESU, ajouter/supprimer mes intervenants, modifier ma fiche, etc.

Retrouver la liste exhaustive des nouvelles fonctionnalités accessibles dans le « Pas-à-pas Espace bénéficiaire CESU Chèque Domicile » téléchargeable depuis notre site assistance.up.coop.

*Où trouver mon code CESU ?

Pour les chèques papier, directement sur la couverture du carnet



Pour le e-CESU

Votre code CESU vous a été transmis dans un e-mail qui vous informait de la mise à disposition de vos premiers e-CESU Chèque Domicile. Si vous n'avez pas (ou plus) votre code CESU, rapprochez-vous de votre financeur ou gestionnaire.